Johnson wax PROFESSIONAL

Fiche signalétique

GOOD SENSE - ANTI-FUMÉE

National Fire Protection Association (NFPA)		Hazardous Material Information System (HMIS)	
	Risques d'incendie: 4	Santé	0
	Santé: 0 — Réactivité: 0	Risques d'incendie	4
	Danger spécifique	Réactivité	0

Vêtements de protection Aucun requis

Apparence Incolore. Aérosol. Voir la Section 9.
ATTENTION: CONTENU SOUS PRESSION.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	**GOOD SENSE - ANTI-FUMÉE**	**Code**	4786
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Air care.	**PMS#**	433125
FTSS#	114784001	**Date de validation**	1/10/2001
		Date d'impression	1/10/2001
		Remplace	4/19/2000.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Siège social aux É.U.
Johnson Wax Professional
8310 16th Street
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: (888) 352-2249
MSDS Internet Address:
www.jwp.com

Siège social au Canada
Johnson Wax Professional
100 Matheson Blvd. East, Suite 203
Mississauga, Ontario L4Z 2G7
Phone: (905) 755-0913 or
(888) 746-5971

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Isobutane	75-28-5	5-10	Non disponible.	VAPEUR (CL50): Aiguë: 0.0057 ppm 0.25 heures [Rat].
Propane	74-98-6	5-10	TWA: 1800 (mg/m^3) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 4508 (mg/m^3) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	Non disponible.
Butane	106-97-8	10-30	TWA: 1900 (mg/m^3) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 1900 (mg/m^3) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Sans objet.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Inconnu.

Peau Inconnu.

Inhalation Inconnu.

Ingestion Inconnu.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

Suite à la page suivante

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau courante.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	NFPA 30B Niveau 1 – Aérosol.
Points d'éclair	< -7°C (propellant).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique. Combattre le feu à partir d'un emplacement protégé ou en se tenant le plus loin possible du foyer d'incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées..
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression : garder à l'abri du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer le contenant ni le brûler, même après utilisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
Yeux	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Respiratoire	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide (Aérosol.)
Odeur	Parfumé
Couleur	Incolore.
pH	Sans objet.
Solubilité dans l'eau	Complète.

Suite à la page suivante

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Si disponible, recycler l'aérosol vide au centre de recyclage de produits en acier le plus proche. Utiliser l'emballage ou le donner à quelqu'un pouvant l'utiliser. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoie	Bien de consommation
DOT Class	ORM-D

TDG Classification

TDG Nom d'envoie	Bien de consommation
CLASSE TMD	ORM-D

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal	CAA (Clean Air Act) 112 Prévention des déversements accidentels: Butane CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Propane, Isobutane, Butane CERCLA : Substances dangereuses: Propane, Isobutane
état	New Jersey: Propane, Isobutane, Butane Massachussetts - Liste des déversements: Propane, Isobutane, Butane Massachusetts RTK: Propane, Isobutane, Butane Pennsylvanie RTK: Propane, Isobutane, Butane Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.
Information sur les produits enregistrés	Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification	CLASSE A: Gaz comprimé.
Symbole du SIMDUT	

Suite à la page suivante

Information sur les produits enregistrés	Sans objet.
Inventaire des Produits Chimiques	Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	MSDS Serial Range: 001-002
Version	1.01

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.